

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME II.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECOQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1852

UNE MÉDAILLE DES INNOCENTS.

Pl. XVII, fig. 2.

MM. Rigollot et Lelewel, dans leurs savants ouvrages concernant les monnaies des innocents et des fous, nous ont initiés à une branche importante de la numismatique aussi curieuse qu'instructive pour les mœurs. Ces travaux ont été si complets que, depuis leur publication, on y a fort peu ajouté. Nous nous comptons donc heureux de pouvoir faire connaître une médaille des innocents, qui est inédite et qui fut trouvée à Courtrai dans l'Escaut. Son style rappelle le xvi^e siècle. On y voit à l'envers, dans le ciel, un individu à longues oreilles, un benêt, un âne, ou fou, un *innocent*, si l'on veut. Au-devant de lui une banderole portant une inscription dont on ne distingue plus que les dernières lettresEDAR. Deux autres individus l'attaquent : l'un est couronné et tient en main une branche d'arbre ; l'autre est un bon bourgeois, un membre d'une *gilde* peut-être ; il tient une arbalète ; un canon placé perpendiculairement en terre lance un boulet. Ni les projectiles de l'arbalète et du canon, ni les menaces du personnage couronné n'atteignent l'heureux mortel si haut placé. Il semble même, par le jeu de ses jambes, rire de ses ennemis. On y lit la légende trois fois répétée : **POVR LES INOCENS**. Au revers on aperçoit, par une croisée, une femme à mi-corps, qui se donne un coup de poignard. C'est sans doute pour ne pas se

tromper sur cette effigie que l'artiste, si artiste il y a, prit soin d'insérer au-dessus : *LVCRESIA ROM (ana)*, précaution excellente et même indispensable pour ne pas confondre Lucrece, dont le cou est orné d'une croix, avec une chrétienne.

Au-dessous se trouve une tête de fou entourée de rinceaux. La légende porte encore trois fois répété : **POVR LES INOCENS.**

L'attaque dirigée contre l'heureux fou si haut placé est donc un acte de folie, bon *pour les innocents*. La sainte vertu de la Chasteté est traitée tout aussi cavalièrement. Le suicide de Lucrece est également un acte *pour les innocents*. On voit qu'au xvi^e siècle on se souvenait du dicton que *femme déshonnête met son pain au four*.

CH. PIOT.



1



C



2



PL



3



R